



Swiss-European Mobility Programme¹ Mobilité étudiante à des fins de stage en Suisse

Groupe-cible

Etudiant-e-s d'une haute école partenaire de « Swiss-European Mobility Programme SEMP » de niveau bachelor, master ou doctorat.

Check-list

Avant le séjour

- J'ai communiqué mon intention à l'International Office de ma haute école.
- Ma haute école a transmis mon nom à la Haute école spécialisée bernoise.
- Je me suis inscrit-e sur la plateforme Moveon pour un stage au sein de la Haute école spécialisée bernoise ou de l'une de ses entreprises affiliées et j'ai téléchargé tous les documents nécessaires.
- J'ai reçu la décision d'approbation.
- J'ai élaboré ma convention de stage (Training Agreement) en concertation avec le département de la Haute école spécialisée bernoise ou avec l'entreprise ainsi qu'avec ma haute école d'origine.
- Ma haute école d'origine, le département de la Haute école spécialisée bernoise, l'entreprise et moi-même avons signé la convention de stage (Training Agreement).
- Je me suis renseigné-e auprès de mon assurance maladie concernant ma couverture et j'ai obtenu une attestation pour la Suisse.
- Je me suis renseigné-e si je dois me libérer de mon obligation de m'assurer auprès d'une caisse-maladie durant les trois premiers mois suivant mon arrivée en Suisse.
- Je me suis informé-e concernant l'assurance-accidents.
- J'ai soumis ma déclaration d'engagement ainsi que ma déclaration d'assurance sur la plateforme Moveon (« Process first part of the grant »).
- J'ai organisé mon arrivée et evt. mon visa.
- Je m'assure que mon engagement est dûment annoncé auprès de l'Office fédéral des migrations par la Haute école spécialisée bernoise ou son entreprise affiliée (pour un stage de moins de 90 jours) ou qu'il est dûment autorisé (pour un stage de plus de 90 jours).
- J'ai organisé mon voyage et mon logement.
- En cas de besoin, je me suis renseigné-e au sujet d'un cours de langue et en ai clarifié le financement auprès de l'International Office de la Haute école spécialisée bernoise.
- J'ai reçu le premier versement de ma bourse d'études.

¹ Depuis le début de l'année académique 2014/2015, la Suisse participe de manière indirecte à Erasmus+ en tant qu'Etat tiers. Tous les accords en vigueur restent valables. L'institution suisse garantit le versement de toutes les subventions pour les étudiants entrants et sortants ainsi que pour les collaborateur-trice-s.



Durant le séjour

- Durant les deux premières semaines suivant mon arrivée, je me suis annoncé-e auprès des autorités compétentes (police des étrangers).
- Si nécessaire, durant les trois mois suivant mon arrivée, j'ai transmis à ma caisse-maladie ma demande visant à être libéré-e de mon obligation de m'assurer (pour un séjour de plus de 90 jours).
- Je mène à bien mon stage.
- J'ai fait signer mon Certificate of Attendance par le département compétent au sein de la Haute école spécialisée bernoise ou de mon entreprise.

Après le séjour

- J'ai obtenu un certificat de travail de la part du département compétent au sein de la Haute école spécialisée bernoise ou de mon entreprise.
- J'ai soumis mon Certificate of Attendance ainsi que mon rapport final sur la plateforme Moveon (« Process second part of the grant »).
- J'ai reçu le deuxième versement de ma bourse d'études.
- Pour le remboursement de mon cours de langue, je transmets ma note de frais à l'International Relations Office de la Haute école spécialisée bernoise (international@bfh.ch).